A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
ORFÈVRERIE
ARGENT 1er TITRE
MONTRES FINES
DE
PATEK-PHILIPPE ET Cie DE GENÈVE
ET DES
1res Marques Françaises

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet
de
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBEILLES DE MARIAGE

Quarante-neuvième année. — N° 4. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX LUNDI 4 JANVIER 1904

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes { Trois mois..... 5 francs / Six mois..... 9 — / Un an..... 16 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

CHRONIQUE

LES MENSONGES DE ROSIENNE

Dans sa vieille maison de briques roses, dont les murs fendillés se pavoisaient çà et là d'herbes folles, de touffes opiniâtres qui jugeaient que cette bicoque avait assez vécu, la mordaient, l'attaquaient de toutes parts pour la jeter par terre; dans son unique château de Béara qu'elle tenait à garder parce que les échos des grandes salles avaient pour elle des voix très tendres où semblaient résonner encore un peu les voix de tant d'ancêtres disparus — Mme Gloirine de Loustau n'était pas de bonne humeur tous les jours, ah non!

En vieillissant, elle avait — comme tant d'autres que la vie irrita — contracté l'habitude de gémir à propos de tout et de rien, de la vigne qui se mourait, du froment qui se vendait à des prix dérisoires, du maïs que les pluies continuelles empêchaient de mûrir. Et les impôts qui augmentaient là-dessus! Ah! Seigneur! n'était-ce pas la fin du monde?

Aux approches des grandes bourrasques surtout, la vieille Gloirine se lamentait, grinçait à gauche et à droite, comme la girouette rouillée du château, et, sans le vouloir, aux valets, aux bestiaux, aux usages, même à sa fille, la douce Rosienne, une femme de trente-cinq ans déjà, qui, trop pauvre pour trouver un mari, vivait obscurément dans la maison natale.

Mais, chaque année, au mois de septembre, Gloirine se rassérénait.

Alors Paul, son fils Paul de Loustau, qui était directeur aux affaires étrangères à Paris, venait au pays trois ou quatre semaines, et Gloirine oubliait toutes ses peines imaginaires en laissant s'ébattre ses lèvres ridées sur le visage de son enfant.

Comme elle l'aimait, celui-là! Auprès de lui, elle trouvait tout bien, elle n'avait plus de reproches à faire à Rosienne, elle n'avait plus rien à dire au black-rot qui dévastait sa vigne, ni au gouvernement qui laissait déprécier les blés, ni au soleil qui abandonnait les maïs de Béarn. Elle souriait, elle rajeunissait, et une béatitude émanait de tout son corps de vieille comme un parfum de bon fruit mûr.

Mais, à la fin de septembre, que de soupirs se renvoyaient les échos des grandes salles! Paul allait donc partir, il allait donc éprouver le besoin de dire des choses dures, abandonner pour onze mois la vieille mère blanche, la vieille maison de briques roses.

—x—

Huit jours à l'avance, Mme de Loustau se mettait à pleurer. C'est une chose si triste pour les mères de soixante-dix ans, que le départ d'un fils! Se reverra-t-on jamais? C'est si loin, Paris! Si loin! Une femme au corps si ruiné à le temps de rendre l'âme vingt fois avant que son garçon arrive.

Oh! Paul, Paul!... gémissait Gloirine, le matin du départ. Et toutes ses rides laissaient tomber des larmes sur l'épaule de son fils.

Quand la jument grise était attelée à la victoria, quand le cocher avait regardé sa montre pour indiquer que l'heure était venue, Paul embrassait sa mère, embrassait Rosienne, montait dans la voiture, puis s'en allait, les yeux humides, en se retournant parfois, le long de l'allée où les tilleuls jaunes jetaient leurs premières feuilles.

Alors la vieille mère faisait quelques pas, sans savoir, comme pour le suivre, puis elle s'arrêtait près du cyprès — bien des maisons dans le Béarn, ont un cyprès devant la porte — et là, sous cet arbre de mort, elle regardait à travers ses larmes s'éloigner la voiture, s'éloigner son enfant. Au bout de l'allée, une main s'agitait tristement dans un geste d'adieu, puis tout disparaissait. Gloirine baissait la tête et fermait les yeux, comme s'il n'y avait plus rien à voir en ce monde.

— Ne pleurez pas, maman! Paul reviendra l'année prochaine! disait Rosienne en cachant ses larmes.

Et de ses mains douces elle poussait Gloirine vers la maison. Ensuite, pour détourner les pensées de sa mère, elle se lamentait, elle aussi, sur la vigne, sur le blé, sur le maïs, ou même elle parlait de malheurs imaginaires, assurait que les oies avaient mangé toutes les fèves, qu'un meunier en passant avait volé deux canards à la mare.

Ah! le scélérat! s'écriait Gloirine. Pourquoi aussi a-t-on mis les canards à la mare? Je t'avais dit d'empêcher!... Ah! tiens, tu es une étourdie!... Tu me feras mourir de chagrin.

Et Rosienne se laissait volontiers gronder puisqu'il n'y avait pas d'autre moyen de calmer sa mère.

—x—

Or, l'an dernier, après le départ de Paul, la douleur de Gloirine fut encore plus grande que de coutume, et sa fille eut beau lui annoncer qu'un bœuf s'était démis les cornes, que la tourelle du Nord penchait de plus en plus, que les impôts allaient augmenter de vingt-cinq pour cent, rien ne put distraire la mère désolée. A huit heures du soir elle sanglotait encore, indifférente à tout, ne pensant qu'à son fils, l'appelant d'un air égaré dans les grandes salles où elle ne le voyait plus. Rosienne eut peur. Il faut si peu de chose pour démonter le cerveau d'une pauvre vieille! si maman n'allait pas se consoler, n'allait plus recouvrer la raison?

Elle résolut tout de suite de frapper un grand coup, de lui donner une grosse émotion pour la délivrer de son idée fixe. Elle courut à l'écurie, détacha du ratelier la jument grise, la fit partir avec son poulain et pria le métayer de les enfermer chez lui, dans son parc à bétail, pendant vingt quatre heures. Puis, revenant très vite à la maison, elle cria :

— Maman! maman! je crois qu'on a volé nos chevaux!

— Que dis-tu? demanda Gloirine.

— On a volé nos chevaux. L'écurie est ouverte! Ah! mon Dieu! en voilà un malheur!

Oui certes! c'était un malheur.

— Nos chevaux! s'écria Gloirine en se levant, « Grisette »!

— Oui, « Grisette »! Et son poulain aussi!

— Ah! Seigneur! Est-ce possible!

— Venez voir, maman!

Et la vieille alla voir.

En effet, l'écurie était ouverte et vide.

Alors, Gloirine leva les bras au ciel :

— Seigneur, que vous ai-je fait? Deux chevaux comme cela!... Mais c'est quinze cents francs, sais-tu, Rosienne? Quinze cents francs qu'on nous aurait volés!

— Deux mille, maman! Le vétérinaire les estimait deux mille. Et on les a bien pris, allez! Le pays est plein de voleurs de chevaux depuis quelques jours.

— Ah! l'épreuve est trop forte, bon Dieu! Deux chevaux, deux chevaux de deux mille francs! Et à qui la faute? A quelque valet qui aura laissé la porte ouverte.

Gloirine baissa la lampe pour regarder les traces de pas sur le sol. Mais elle ne vit point l'empreinte du voleur. Il n'y avait guère qu'un pied menu, un soulier de femme.

— Mais ce sont tes pas, Rosienne! s'écria Mme de Loustau. Tu es venue ici, ce soir, et c'est toi qui as laissé la porte ouverte.

Rosienne baissa la tête et balbutia :

— C'est bien possible, maman.

Alors la colère de Gloirine éclata terrible :

— Ah! écervelée que tu es! Voilà encore de tes coups! Deux mille francs! Si on ne les retrouve pas, tu sais... Ecervelée! Comme il avait raison, le notaire d'Orthez, de ne pas vouloir de toi! Car personne n'a voulu de toi! Est-ce vrai, oui ou non?

—x—

Rosienne baissait de plus en plus la tête. Mais elle laissait dire, elle se laissait maltraiter. Ses yeux pleuraient un peu. Oh! cette insulte, cette mauvaise parole qu'elle avait entendue déjà trois ou quatre fois! Elle lui faisait bien mal pourtant.

— Est-ce vrai, oui ou non, que tu n'as jamais pu te marier? C'est qu'on te connaît, étourdie!

— Pas si haut, maman, pas si haut! je vous en prie!... Nous retrouverons les chevaux, peut-être.

— Ah! que non! nous ne les retrouverons pas! Tu portes malheur!... Tiens, va t'en, que je ne te voie plus, dit Gloirine en faisant quelques pas menaçants vers sa fille.

Mais elle trébucha contre le pied d'un hachenaille, et tomba de tout son long.

— Ah! mon Dieu! vous ne vous êtes pas blessée? demanda Rosienne en se précipitant.

La vieille poussa quelques soupirs et ne répondit rien. Il fallut la relever, la porter à la maison; on la coucha sur son lit, où on lui jeta de l'eau froide au visage. Et Rosienne, la voyant évanouie, s'agenouilla devant elle, en lui baisant les mains, en lui demandant pardon avec des paroles tendres.

— Réveillez-vous, maman! Elle n'a pas été volée, « Grisette ». C'était un mensonge, c'était pour que vous ne pensiez plus à Paul. Les chevaux sont chez le métayer. Ils vont revenir... Pardon! Ça me faisait tant de peine de vous voir pleurer!... Réveillez-vous maman!

Elle se réveilla, la vieille Gloirine, elle tourna la tête vers sa fille et son visage exprima une grande stupeur. Que disait donc cette étourdie de Rosienne? Que les chevaux n'avaient pas été volés? que c'était une ruse, une mauvaise plaisanterie pour faire oublier le départ de Paul?... Par exemple!

— Alors, c'est comme ça que tu te moques de ta mère? grommela-t-elle en montrant ses gros yeux. C'est bon! Je m'en souviendrai!

Et Gloirine se retourna du côté de la ruelle.

Rosienne sourit. Encore une fois sa mère était consolée. Elle passa aussitôt à la cuisine, et revint, portant une tasse de tilleul, une tasse fumante, qu'elle remuait, à petits coups de cuiller, pour faire fondre le sucre :

— Buvez, maman!

La vieille s'accouda, prit la tasse de ses mains tremblantes...

— Tu sais, dit-elle en levant vers sa fille ses bons yeux encadrés de rides. Je t'aime bien, toi aussi... mais Paul est à Paris, tu comprends? Tu ne m'en veux pas?

— Oh! non, maman! Buvez vite! balbutia Rosienne dont le cœur s'emplissait de joie triste.

Et elle se demanda, pendant que Gloirine buvait à petites gorgées le tilleul odorant :

» Qu'est-ce qu'il faudra inventer, l'année prochaine? Qu'est-ce qu'il faudra inventer?

Jean RAMEAU.

INFORMATIONS

Le mouvement des Caisses d'épargne

Paris, 2 janvier. — Voici le relevé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 31 décembre 1903 : Dépôts de fonds, 3.488.998 fr. 59; retraits de fonds, 6.388.558 fr. 45. Excédent de retraits, 2.899.559 fr. 86. — Excédent de retraits du 1er janvier au 31 décembre 1903 : 198,179,353 fr. 14.

Les étudiants espagnols à Paris

Paris, 2 janvier. — Les étudiants espagnols qui, au nombre de cinquante, viennent visiter leurs camarades parisiens, sont arrivés à Paris ce matin. Le Comité de l'Association générale des étudiants leur a souhaité la bienvenue. Ils se sont rendus ensuite au siège de l'Association où une réception a eu lieu. Après un déjeuner au restaurant coopératif des étudiants, ils ont visité la ville et se sont rendus à l'ambassade d'Espagne.

Le procès intenté à M. G. Ohnet

Paris, 2 janvier. — La 1re chambre civile a statué aujourd'hui sur le procès intenté à M. G. Ohnet par un distillateur à propos de son roman : *Marchand de poisons*. Le distillateur se plaignait que le roman dénigrât le produit qu'il fabrique. Le tribunal lui a accordé 500 fr. de dommages-intérêts, deux insertions et la suppression des passages incriminés.

M. et Mme Pelletan à Toulon

Toulon, 2 janvier. — M. et Mme Pelletan sont passés en gare de Toulon à onze heures, se rendant à Beaulieu. Environ 3.000 ouvriers du port avaient quitté leur travail pour aller saluer au passage le Ministre de la Marine. Plusieurs gerbes de fleurs ont été offertes au nom du syndicat des ouvriers et des divers corps de l'arsenal.

Une protestation de l'évêque d'Angers

Mgr l'Evêque d'Angers, dans une lettre au général Peigné, proteste contre l'interdiction aux militaires de fréquenter les Cercles catholiques.

Les désordres d'Hennebont

Hennebont, 2 janvier. — Leleuxhe, le secrétaire du syndicat ouvrier d'Hennebont, arrêté avant-hier soir, a été amené, ce matin, au parquet de Lorient. D'autre part, des instructions impératives du Ministère de l'Intérieur sont arrivées, hier soir, prescrivant de procéder sans délai aux arrestations nécessaires, de pousser l'enquête et d'en rendre compte.

Les habitants des immeubles, assaillis à Hennebont, dans la nuit du 30 au 31 décembre, ont reçu des convocations télégraphiques pour se présenter et faire leurs dépositions à Lorient.

On s'attend donc à de nouvelles arrestations et à des événements importants.

ACTUALITÉ

— Plus de décorations. Les ministres récompenseront les citoyens en leur donnant des « primes d'honneur » : automobile, piano à queue ou couverts d'argent garantis.

Bénédiction du Pape aux publicistes chrétiens

En réponse à une adresse de la corporation des publicistes chrétiens, présidée par M. de Marolles, S. Em. le cardinal Merry del Val écrit au nom de Sa Sainteté au vénéré président une lettre dans laquelle il le remercie de ce « pieux hommage », et en lui transmettant la « paternelle » bénédiction de Pie X, il lui dit :

« L'auguste Pontife se réjouit de voir que les écrivains mentionnés, en poursuivant avec ardeur le but de leur noble apostolat, mettant tous leurs soins à combattre les tristes effets de la mauvaise presse, en inculquant dans les âmes de la multitude les maximes chrétiennes, de l'observance desquelles dépendent pour l'humanité la pureté des mœurs et en même temps le retour à la vie catholique. »

La Duse et d'Annunzio

Une nouvelle sensationnelle arrive de Rome. La Duse s'est brouillée avec M. d'Annunzio, pensant une répétition d'une nouvelle tragédie du poète : la *Fille de Jorio*. M. d'Annunzio avait déclaré à la tragédienne qu'elle ne pouvait remplir le rôle. La Duse, furieuse, s'en alla, déclarant que tout était rompu.

Un arbitrage anglo-italien

Une dépêche de Rome annonce qu'on vient d'arrêter les termes d'un traité d'arbitrage entre l'Angleterre et l'Italie.

Condamnation d'un député allemand

Munich, 2 janvier. — Le député au Reichstag, Seyboth, a été aujourd'hui, condamné pour falsification de traites et escroquerie, à 16 mois de prison, et cinq ans de suppression de ses droits civiques. Le ministère public avait requis deux ans de prison.

La révolution de Panama

New-York 2 janvier. — On télégraphie de Colon que le bruit court avec persistance que des navires américains ont coulé la canonnière colombienne *Général Pinzon*. Cette nouvelle mérite confirmation.

Londres, 2 janvier. — Le correspondant du *Daily Telegraph*, à New-York, dit qu'il serait possible qu'une révolution, dirigée contre le gouvernement de la Nouvelle-République, éclatât à Panama.

CHOSES ET AUTRES

Bob prend sa leçon :

— Combien y a-t-il d'éléments? lui demande son précepteur.

— Trois, répond le gamin : la terre, l'air et le feu.

— Tu en oublies un. Cherche bien... Voyons, l'élément qui occasionne si souvent des accidents?

— Ah! oui, je sais... les chemins de fer.

—x—

Dans la rue :

— Tu vois, ce monsieur? Il a contribué à essuyer bien des larmes.

— Que fait-il donc?

— Il est marchand de mouchoirs.

L'INEXPÉRIENCE GOUVERNEMENTALE

Le *Temps* commente sévèrement l'attitude indécise du gouvernement dans les récents désordres motivés par la grève de l'alimentation et la mise en liberté des meneurs révolutionnaires et des individus arrêtés lors du pillage des boutiques :

On présente ces mises en liberté comme résultat de la la loi d'amnistie qui vient d'être promulguée. Mais d'abord on n'ignorait pas, lorsqu'en a cueilli les citoyens Bousquet, Linon, Laporte et Beausoleil, que les Chambres venaient de voter l'amnistie. En outre, M. le garde des sceaux avait expressément contesté que l'amnistie pût s'appliquer au cas de ce genre. Il avait nié formellement d'existence d'une grève des boulangers, d'où il suivait que les délits dont ces individus étaient accusés ne pouvaient être considérés comme « faits connexes » d'une grève, puisqu'il n'y avait pas de grève. Citons textuellement ces paroles de M. Vallé :

« Il y a eu des tentatives faites pour amener la grève, mais la grève n'existe pas. On a arrêté un certain nombre d'individus; ce sont presque tous des gens sans aveu, des vagabonds et des repris de justice qui brisent les carreaux, pillent les boutiques et s'emparent des victuailles. Une instruction est ouverte, en ce moment, dans le but de découvrir quels sont les instigateurs de ces provocations et de ces délits. *Le gouvernement estime, en tout cas, que l'amnistie ne peut s'appliquer à des faits qui ne sont connexes à aucun mouvement gréviste.* »

Cette théorie de M. le garde des sceaux était exactement conforme aux explications que fournissent les journaux socialistes, chaque fois qu'à l'occasion d'une grève ou d'une tentative de grève se produisent des désordres violents. On a pu le constater récemment encore à propos des émeutes d'Armentières. Ce ne sont jamais, au dire des journaux, les grévistes qui pillent les maisons et les magasins, incendient les usines, écharpent les patrons, les contremaîtres et les travailleurs : ce sont, nous assure-t-on invariablement, des malfaiteurs professionnels qui profitent de l'occasion et dont l'infamie ne peut en rien rejaillirent sur les ouvriers. Soit! Mais alors, de quel front les socialistes osent-ils réclamer le bénéfice de l'amnistie pour ces malfaiteurs professionnels qu'ils ont exécutés impitoyablement et rejetés avec dégoût hors du prolétariat?

Malheureusement, l'incohérence n'est pas le monopole des socialistes; le gouvernement, qui subit leur influence, et le parquet, organe du gouvernement, y sont en plein. Dans ce débat sur l'amnistie, après que M. le garde des sceaux eut prononcé les paroles que nous avons reproduites, M. Sembat a essayé de les réfuter. Et M. Vallé n'a pas répliqué à M. Sembat!

De telle façon qu'un doute a pu subsister sur l'opinion du gouvernement et sur celle de la Chambre, qui n'a pas émis de vote sur ce point. Il valait pourtant la peine de l'élucider.

Il n'y a pas à se dissimuler que la faiblesse et les incertitudes de la répression dans des affaires semblables énervent l'action de la police, encouragent les spécialistes du chambardement, et aboutiront, si l'on n'y prend garde, à mettre gravement en péril la sécurité publique.

Le *Journal des Débats* signale le danger que certaines Bourses, dites du Travail, font courir à l'ordre public et accuse le ministère d'être le prisonnier des collectivistes.

LE TRANSPORT « LA VIENNE » RETROUVÉ

Des dépêches reçues d'Oran font connaître que le transport *Vienne* a une avarie de machine et avance lentement.

Le vapeur norvégien *Remsdale*, arrivé à Oran le 1er janvier, a cru avoir rencontré la *Vienne*, mardi, à midi, par le travers du cap Saint-Vincent. Le bâtiment était désemparé et faisait route dans la direction de Gibraltar.

Le capitaine de frégate Jaurès, commandant le *Galilée*, a télégraphié de Tanger qu'il n'a rien aperçu.

Toute inquiétude a donc disparu sur le sort de ce croiseur, qui, victime d'un de ces accidents de mer fort communs dans la navigation, a dû se contenter de sa voilure pour gagner le port. Sa situation n'a donc rien de grave, puisqu'il n'a pas cherché à relâcher dans un port à proximité et continue sa route.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE
DU NORD

La bataille électorale s'engage dans d'excellentes conditions pour les hommes d'ordre et les défenseurs de la liberté. La victoire est certaine, à la condition toutefois que l'union règne dans le camp de l'opposition républicaine antiministérielle.

Jamais la concentration franche, loyale et pratique des adversaires de la politique jacobine et révolutionnaire n'a été plus nécessaire, plus indispensable. Pas une faute de tactique ne doit être commise : la moindre imprudence pourrait nous être fatale.

L'heure n'est plus aux vaines discussions, aux querelles mesquines et personnelles. Le danger est là! Ne nous attardons pas à nous reprocher mutuellement le passé, mettons donc plutôt à profit tous nos efforts, toute notre ardeur pour combattre l'ennemi commun.

Il y a entre certains d'entre nous des divergences d'idées et de sentiments. C'est entendu! mais est-ce bien le moment de les produire, d'en faire état?

Nous nous acharnions les uns contre les autres; qui donc, en fin de compte, a gagné la partie? Pendant que nous nous disputions le premier rang, des intrus nous guettaient dans l'ombre. Au moment propice, ils sont entrés dans la maison et s'y sont installés en maîtres.

Il s'agit maintenant de reconquérir notre place au foyer. Sachons en prendre utilement les moyens!

Ces conseils d'union et de conciliation seront écoutés : les candidatures antiministérielles nous en sont un sûr garant.

Et cependant, en ce qui concerne M. Chatteleyn, certains de nos confrères indépendants, affectant de douter de ses sentiments nettement antiministériels, se demandent quelle sera, au second tour de scrutin, l'attitude de l'honorable candidat.

Dans leur méfiance, ces journaux voudraient, par avance, faire préciser à M. Chatteleyn la ligne de conduite qu'il tiendra en cas de ballottage. Or, nous l'avons déjà dit, il appartient aux électeurs seuls de se prononcer sur ce point, et leur décision ne peut être raisonnablement et pratiquement prise que le jour du vote.

La profession de foi de M. Chatteleyn ne devrait-elle pas donner satisfaction aux plus exigeants, aux plus difficiles? N'y lit-on pas :

« La politique que je représente n'a pas besoin d'épithète : c'est la politique républicaine telle que l'ont comprise ceux qui ont fondé et consolidé la République.

» Cette politique est tolérante. Elle n'exclut personne de la grande famille républicaine : tous les Républicains y sont admis, quelle que soit leur nuance, car tous ont droit de participer à la direction des affaires, pourvu qu'ils soient animés d'intentions généreuses envers la démocratie.

» La politique aujourd'hui *en honneur* est une politique de désorganisation et de discorde, puisqu'elle est une politique d'exclusivisme et de haine. Elle nous achemine lentement mais sûrement aux pires embarras financiers. Je ne cesserai de la combattre. »

En vérité, après cela, nous ne comprenons pas ces inquiétudes et ces imprudentes mises en demeure!

—x—

Cette sorte de défiance témoignée à M. Chatteleyn s'explique encore moins quand on se rappelle les diverses circonstances de la vie politique du candidat progressiste.

L'un des premiers en France, parmi les républicains de gauche, M. Chatteleyn eut la notion du devoir qui s'impose à tous devant le péril sectaire et collectiviste.

Les élections municipales de 1892 avaient amené à l'Hôtel de Ville de Roubaix une municipalité révolutionnaire. L'année suivante, Jules Guesde était élu député et notre cité devenait la « ville sainte du socialisme ».

Avec quelques autres citoyens clairvoyants, M. Chatteleyn jeta les premières bases de l'*Union Sociale et Patriotique* qui, dans son esprit, devait avoir « pour but de grouper en un » seul faisceau tous les éléments anti-collectivis- » tes pour la défense de la patrie sur le terrain » de la forme républicaine, loyalement acceptée » par tous les Français. » Les adhérents de la nouvelle organisation électorale s'engageaient à « soutenir dans toutes les élections les candidats » décidés à défendre les principes d'ordre, de » liberté et de progrès social. »

La tâche que M. Chatteleyn et ses amis s'étaient imposée devait être longue et pénible à accomplir. Cependant, dès la première année, ils réussissaient à faire élire M. Jules Hazebroucq au Conseil d'arrondissement contre le déserteur Culine, cinq fois invalidé et cinq fois réélu.

Encouragé par ce premier succès, M. Chatteleyn travailla alors à la constitution définitive de l'*Union Sociale*. Les adhésions arrivèrent nombreuses. Républicains de la veille, opportunistes, progressistes et libéraux, radicaux même en grand nombre, répondirent à son appel. Mettant de côté les questions irritantes, tous s'associèrent dans un même effort, pour arracher aux socialistes les divers mandats électoraux dont ils s'étaient emparés à la faveur de nos divisions.

M. Chatteleyn ne demandait pas aux membres de la nouvelle Union s'ils étaient catholiques, protestants, juifs ou libres-penseurs. Deux conditions seulement étaient exigées d'eux : l'adhésion à la République et l'amour de la liberté.

Avec une grande intelligence et une admirable énergie, M. Chatteleyn, en sa qualité de secrétaire général de l'Union, dirigea les campagnes électorales qui suivirent et qui aboutirent aux magnifiques victoires qu'on sait. Tour à tour, il réussit à déloger les socialistes de leurs positions et à les remplacer par des républicains animés de sentiments de libéralisme.

—x—

Si, dans le département, on avait adopté, comme règle de conduite habituelle, la politique suivie à Roubaix, la situation paraîtrait peut-être aujourd'hui moins embrouillée, et chacun en aurait sans doute une plus claire notion. L'élection du 10 janvier fournit aux bons citoyens une excellente occasion de mettre cet exemple en pratique. S'ils le veulent, ils trouveront aisément un terrain d'entente et d'action commune.

Il faudra évidemment faire abstraction des intérêts personnels et n'avoir en vue qu'un intérêt supérieur. Personne n'ignore que notre *Union Sociale et Patriotique* n'a pu se constituer et durer qu'au prix de concessions réciproques. Il y a dans ses rangs des hommes d'opinions diverses, et ce n'est qu'en s'inspirant les uns et les autres d'une mutuelle confiance et des contingences électorales, qu'ils ont pu former un bloc solide qui a résisté au temps, une armée qui ne compte jusqu'à ce jour ni mécontents ni traînards.

Les délégués sénatoriaux anti-ministériels, sans distinction de nuances, voudront, eux aussi, faire de la politique pratique et se préoccuperont de battre la coalition socialiste-radicale, plutôt que de donner très exactement satisfaction à toutes leurs préférences personnelles.

A. R. F.

LE 1er JANVIER

A L'ELYSÉE

Les réceptions officielles du 1er janvier ont eu lieu à l'Elysée avec le cérémonial accoutumé.

Le Président de la République, avant de recevoir les membres du Cabinet, a remis la croix d'officier de la Légion d'honneur au docteur Lavieille, médecin de l'Elysée, et la croix de chevalier à M. Bernard, commissaire spécial de police à l'Elysée.

A dix heures, M. Combes, président du Conseil, accompagné par tous les ministres, à l'exception de MM. Rouvier, Maruéjouls et Bérard, excusés, est venu saluer le chef de l'Etat.

De dix heures un quart à dix heures et demie a eu lieu la réception des présidents et des bureaux des deux Chambres, auxquels s'étaient joints de nombreux sénateurs et députés. Quelques instants après le Président de la République a quitté l'Elysée pour aller au Petit-Luxembourg et au Palais-Bourbon rendre leur visite au président du Sénat et au président de la Chambre.

A midi, de retour à l'Elysée, le Président de la République a retenu à déjeuner les membres du Cabinet. Parmi les autres convives se trouvaient : le grand chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur de Paris, M. Mollard, directeur du protocole, les membres de la maison civile et militaire, le capitaine commandant l'escorte présidentielle et le commandant du poste de l'Elysée.

La réception du corps diplomatique a eu lieu aussitôt après le repas, dans la grande salle des fêtes.

Les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires accrédités auprès du gouvernement de la République ont été présentés au chef de l'Etat par leur doyen, Mgr Lorenzelli, nonce apostolique, qui a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

L'année qui vient de finir lègue à l'année qui commence, une paix internationale à laquelle en plusieurs occasions et de différentes manières, a puissamment contribué l'attitude de la France. C'est un honneur pour elle; c'est un bonheur pour le monde entier.

A ce bonheur dirigent également leurs efforts la science et l'art de gouverner et ces efforts ne s'imposent pas moins au respect universel, lorsqu'ils s'appliquent, d'une part, à faire servir les avantages de la paix au raffermissement et au progrès de la vie morale et, d'autre part, à empêcher qu'à l'abri de la sécurité des Etats s'effrite et s'écroule la vertu des peuples. Et n'est-ce pas à l'empire de ces principes qu'est due la profonde émotion du monde civilisé à la disparition de la grande figure de Léon XIII, qui a si noblement dépensé ses vingt-cinq ans de suprême pontificat pour les plus hauts intérêts de l'humanité? En effet, ce n'est pas autrement que la prévoyance des hommes peut coopérer au gouvernement de Dieu pour l'avenir et la prospérité glorieuse des nations.

C'est pourquoi je place sous les auspices de la Providence divine, Monsieur le Président, les vifs souhaits qu'en mon nom et au nom de mes illustres collègues, membres du corps diplomatique, j'ai l'honneur de vous offrir aujourd'hui : souhaits de santé et de bonheur pour votre personne, souhaits de grandeur et de succès continuels pour la France.

M. Loubet a répondu en ces termes à l'allocution du nonce apostolique :

Monseigneur,

En constatant que l'année qui vient de finir lègue à l'année qui commence la paix internationale, Votre Excellence veut bien faire à la France sa part dans cette heureuse situation.

Mais la France n'oublie pas à quel point aussi le monde en est redevable à la sagesse des gouvernements dont il m'est particulièrement agréable de saluer ici les éminents représentants.

N'est-ce pas de cette sagesse et de la volonté de prévenir autant que possible les causes de conflit que découlent les récentes conventions que de grandes puissances, appréciant pleinement les principes immuables qui dominent notre politique étrangère, ont signées avec le gouvernement de la République française?

De telles manifestations auraient réjoui le noble cœur du Pontife qui a, pendant un quart de siècle, attentivement observé toutes les évolutions morales dont il pouvait attendre quelque profit pour l'humanité. Nous n'avons pas été étrangers, Monseigneur, aux regrets qu'a causés partout la disparition de cette grande figure.

Je suis très sensible à vos vœux pour la France et pour le président de la République. Ces vœux, nous les formons, à notre tour, pour les souverains et chefs d'Etats dont les représentants ont tenu à témoigner, en ce jour, des sentiments qui les animent envers notre pays.

Le Président de la République s'est ensuite entretenu pendant quelques instants avec chacun des membres du corps diplomatique.

Puis les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires s'étant retirés, M. Loubet a reçu les députations et délégations des corps constitués : Conseil d'Etat, grands dignitaires de la Légion d'honneur, Cour de cassation, Cour des comptes, Conseil supérieur de l'instruction publique, Institut, Conseil supérieur des colonies, Conseil municipal de Paris, etc.

M. Loubet a reçu en outre les représentants des différents clergés.

Le cardinal Richard, archevêque de Paris, s'était rendu la veille à l'Elysée pour saluer le Président de la République et Mme Loubet.

La réception des députations de l'armée a clos la cérémonie.

—x—

A l'occasion de la nouvelle année, le Président de la République a reçu des télégrammes émanant de l'empereur de Russie, du roi de Grèce, du roi des Belges, du roi de Danemark, du roi de Portugal, du sultan de Turquie, du prince de Bulgarie, etc...

De nombreux télégrammes envoyés par les colonies françaises à l'étranger, par les Comités ou